

<https://cii.edu.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article87>



Centre d'Information Internationale
Lyon

Québec

- Dossiers destination -

Date de mise en ligne : jeudi 8 avril 2021

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

Situé dans la partie Est du Canada, le **Québec** couvre une superficie égale à 2,5 fois celle de la France. C'est une province majoritairement francophone.

ÉTUDES

Présentation du système d'enseignement post-secondaire québécois

Les établissements d'enseignement post-secondaire

- **les établissements d'enseignement collégial** peuvent être des établissements publics appelés **Cégeps** (Collèges d'Enseignement Général et Professionnel) ou bien des collèges privés qui peuvent être **subventionnés** ou **non subventionnés** par le gouvernement québécois.
- **les établissements universitaires** sont au nombre de 18 dont 10 sont organisés en réseau au sein de **l'Université du Québec**.

Il existe un large éventail de programmes d'études au Québec **en français ou en anglais selon l'établissement**.

L'enseignement post-secondaire au Québec

- **les études collégiales** permettent de préparer soit un **DEC technique en 3 ans**, soit un **DEC pré-universitaire en 2 ans** lequel permet d'accéder à l'université.
- **les études universitaires** sont organisées en **3 cycles** : le 1er cycle d'une durée de 3 ans permet de préparer un **baccalauréat québécois**, le 2ème cycle permet de préparer une **maîtrise** en 2 ans, enfin le 3ème cycle conduit au **doctorat**.

Partir au Québec dans le cadre d'un cursus en France

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France peuvent, dans le cadre de leur **cursus en France**, effectuer un **séjour d'études** ou un **stage** au Québec. La liste des accords de partenariats est souvent publiée sur le site des universités.

Les étudiants sont sélectionnés par l'université française dans laquelle ils sont inscrits sur la base de leur niveau

académique et leur motivation. Ils partent, pour une durée d'**un semestre à un an** dans une université partenaire, **sans y payer les frais d'inscription**. Les **crédits** obtenus au Québec seront **validés dans le cursus français**.

Faire son cursus d'études au Québec

Il est possible de partir faire son **cursus d'études à l'étranger** notamment au Québec de manière individuelle en faisant les démarches seul.

L'**accord cadre franco-québécois du 20 février 1996 facilite la reconnaissance** mutuelle entre diplômes français et québécois (excepté pour les formations relevant d'accords particuliers telles que les formations de santé ou de médecine vétérinaire).

Choix de la formation

- Faire le point sur ses motivations, ses objectifs et définir ses propres critères : critères géographiques (taille de la ville, coût de la vie...) ; établissement (conditions d'admission, coût de scolarité, choix des matières) ; langue d'enseignement (français ou anglais) ...
- S'aider des moteurs de recherche :
formations collégiales : moteur de recherche Inforoute de la formation professionnelle et technique et moteur de recherche du réseau des Cégeps
formations universitaires : moteur de recherche des 10 établissements de l'Université du Québec ou bien annuaire de formations propre à l'université (sur son site web)
La liste des **établissements d'enseignement désignés** (EED) approuvés pour l'accueil d'étudiants étrangers est disponible sur le site du gouvernement canadien.

Prérequis

- pour l'accès aux études collégiales : 11 années de scolarité obligatoire validées (1ère GT ou professionnelle) mais baccalauréat français conseillé.
- pour l'accès au 1er cycle d'études universitaires : baccalauréat français +/- année préparatoire
Niveau d'anglais exigé pour les programmes en anglais avec un score à un test officiel TOEFL ou IELTS, examens de Cambridge, test en ligne de Duolingo... en fonction des établissements.

Démarches

- Cégeps : **procédure régionalisée**
- Universités : **pas de procédure centralisée**
Consulter les sites internet ou s'adresser au bureau des admissions pour connaître les conditions d'admissibilité, les modalités de candidature et le calendrier.

Frais d'inscription

- Cégeps : **exemption** des droits de scolarité **pour les français**
- Universités : **entente de mars 2015**
1er cycle : les français payent les mêmes frais de scolarité que les canadiens non résidents du Québec
2ème ou 3ème cycle : les français payent les mêmes frais de scolarité que les étudiants québécois

- Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur québécois

[Faire un cursus intégré et obtenir un double diplôme franco-québécois](#)

Des [cursus intégrés](#) résultant de partenariats très aboutis permettent d'obtenir à la fois un diplôme français et un diplôme québécois. Une **liste des doubles diplômes universitaires** franco-étrangers non exhaustive été publiée sur le site Euroguidance avec la possibilité de filtrer par pays.

Au niveau collégial, **des accords entre établissements** d'enseignement supérieurs français et québécois ont été signés permettant aux étudiants français titulaires d'un **BTSA/BTS ou d'un DUT** de faire **une année d'études au Québec pour obtenir un DEC*** dans des domaines variés tels que le domaine agricole (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu), l'informatique et le multimédia (Cégep de Matane)...

**Attention cela ne permet pas de valider un niveau licence au retour en France mais un double diplôme de niveau Bac+2*

HORS ÉTUDES

Il est possible de partir au Québec en dehors du cadre des études notamment par le biais :

[Programme Vacances Travail au Canada](#)

Le Programme Vacances Travail est un visa de long séjour à entrées multiples qui permet aux **français de 18 à 35 ans** de passer jusqu'à 24 mois au Canada à des fins touristiques et culturelles tout en ayant la possibilité de travailler pour compléter leurs ressources financières. Les conditions, la procédure, le calendrier ainsi que les quotas appliqués sont publiés sur le site du **gouvernement canadien**.

Le site **PVTistes.net** dédié à l'échange d'expériences entre jeunes propose de nombreux témoignages de PVTistes au Canada.

Nombreux sont les PVTistes qui expérimentent également l'[échange de services](#) qui, s'il n'est pas rémunéré, permet cependant de diminuer les coûts puisqu'il offre la possibilité d'être nourri et logé.

[Service civique au Canada](#)

Il existe des organismes **agréés** par l'**Agence du Service civique** et qui permettent aux jeunes français de 18 à 25

ans d'effectuer une mission de **Service civique à l'étranger**. C'est notamment le cas de l'**OFQJ** (Office Franco-Québécois pour la Jeunesse) qui propose des missions de 6 à 12 mois dans des structures francophones en particulier au Canada.

[Volontariat International en Entreprise-en Administration au Canada](#)

Il est possible pour les **18-28 ans** d'effectuer une mission professionnelle dans le cadre d'un **Volontariat International en Entreprise/en Administration** (VIE-VIA) au **Canada**.

Les sites utiles pour préparer sa mobilité au Québec :

- les **conseils aux voyageurs** du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.
- la **plateforme web du gouvernement québécois**.